

Charles Fugère et Sophie Beecher discutent de sécurité et de renseignements. Ils donnent une brève description du rôle et du mandat de l'Office de surveillance des activités en matière de sécurité nationale et de renseignement (OSSNR). Le rôle de l'office se divise à travers deux mandats, soit l'examen des activités de sécurité nationale et de renseignement au sens large, et un mandat d'enquête sur les plaintes.

Sophie Beecher discute du contexte qui a mené à la création de OSSNR. Elle soutient que l'Office a été créé en réponse aux nouvelles priorités du gouvernement Trudeau en ce qui concerne le développement d'une meilleure transparence et d'une plus grande responsabilité dans le domaine de sécurité et du renseignement. Beecher explique que l'office a été créé afin de pallier les lacunes des organisations précédentes.

Fugère et Beecher donnent un aperçu de leur parcours personnel avant d'occuper leurs positions respectives au sein de OSSNR. Ils donnent une explication plus éclairée de leurs fonctions ainsi que sur la transition du processus quasi judiciaire vers un processus d'enquête.

Madame Beecher explique que sa formation en droit est très utile pour pratiquer ses fonctions, le point central de leur mandat reste la conformité à la loi. Elle donne un aperçu des qualités recherchées chez les membres de leurs équipes, notamment d'excellente capacité d'écriture, d'analyse et de recherche.

Depuis la création de OSSNR, plusieurs rapports ont été publiés. Beecher et Fugère discutent de trois rapports principaux ainsi que de leurs enjeux. Beecher affirme que l'un des rapports clés publiés par l'OSSNR porte sur la sécurité interne au SCRS. Elle donne aussi l'exemple d'une étude qui a été faite sur la relation entre le SCRS et la GRC. Elle explique l'importance et les contributions de cette étude pour l'organisation.

Fugère fait un portrait des leçons tirées depuis la création de OSSNR. Il explique que malgré la courte existence de celle-ci, plusieurs impacts ont été observés. Notamment, en ce qui concerne les défis logistiques d'un point de vue d'une nouvelle organisation, mais aussi d'une nouvelle organisation en temps de pandémie. Par exemple, assurer une formation adéquate aux employés. Il insiste sur l'importance de la qualité du produit, pour la crédibilité de l'organisation.

Beecher soutient que la leçon la plus importante a été observée au fil du temps, dans la relation entre l'organisation et les différentes institutions. Elle explique la nécessité d'avoir plus de

formalités, de développer une méthodologie plus claire et plus transparente, d'encourager une communication plus ouverte afin d'avoir une uniformité dans l'application des mandats. Elle insiste sur l'importance de garder une certaine flexibilité, afin de s'adapter aux réalités de chaque ministère.

Beecher et Fugère expriment leurs opinions sur la relation entre OSSNR et la communauté du renseignement. Fugère soutient que l'OSSNR se doit de maintenir une impartialité et une indépendance totale dans l'opérationnalisation de ses mandats. Il insiste sur l'importance de maintenir le lien de confiance, autant avec la société civile, les chercheurs universitaires, les canadiens que les agences qui sont sujettes à l'examen de l'organisation.

Beecher discute de l'importance du lien de confiance à tous les niveaux, que ce soit institutionnel, ou personnel. Elle explique que l'OSSNR favorise la bonne communication, dans le but de créer et renforcer ces liens de confiance. Elle affirme que le lien de confiance est préservé, dans la mesure où l'OSSNR reste une organisation qui est juste, claire et indépendante.

Ils partagent leurs opinions sur les principaux défis que l'OSSNR devra faire face. Fugère explique qu'un des défis actuels pour l'organisation est d'assurer un équilibre entre l'horizontalité et la verticalité, dans le travail de l'organisation, afin d'assurer la continuité du travail rigoureux de l'Office. Il discute des défis au niveau du traitement des plaintes. Notamment, l'adoption d'une discipline dans l'évaluation des nouvelles règles et les nouvelles approches. Il discute aussi du défi de l'Office à s'adapter afin d'optimiser et améliorer son approche dans le traitement des plaintes.

Beecher discute du défi rattaché aux technologies émergentes et la continuation d'un bon service aux groupes d'intérêts par l'organisme. Elle explique le défi qui vient avec l'expertise de ces technologies émergentes dans l'exécution des tâches de l'Office.